

N/REF : 20/01/2025 14H31 C:264454 I:35921

V/Email reçu le Lundi 20/01/2025 a 14H31

IMMEUBLE : 52 ALPES
52 RUE DES ALPES
38600 FONTAINE

MONSIEUR GARIN NICOLAS

**52 RUE DES ALPES
38600 FONTAINE**

Fontaine, le 12 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 52 ALPES M.GARIN NICOLAS 4EME ETAGE 07 84 31 34 50

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR ALIMENTATIONS EAU FROIDE/EAU CHAUDE DANS
LA SALLE DE BAIN
A COUPE L'EAU DU LOGEMENT

Donneur d'ordre : M. N GARIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 21/01/2025 A 15H15:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.GARIN AU 4EME ETAGE
FUITE SUR ALIMENTATION EAU CHAUDE EN ACIER GALVANISE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
REPRISE DE L'ALIMENTATION EAU CHAUDE AVEC UN GEBO 3/8
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5050108

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
0,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 21/01	1	73,82	55,36
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45	39,45
1,00	Gebo 3/8	1	29,34	29,34
1,00	Reduction 3/8	1	4,86	4,86
TOTAL H.T.				158,13
T.V.A. a 10,00%				15,81
TOTAL T.T.C.En EURO				173,94

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN